



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mort de Quentin Deranque

Question au Gouvernement n° 1311

Texte de la question

MORT DE QUENTIN DERANQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Sandrine Runel.

Mme Sandrine Runel . Jeudi 12 février, Quentin Deranque, étudiant lyonnais de 23 ans, a été victime d'un lynchage d'une extrême violence. Il en est mort ce samedi. Je veux à nouveau adresser à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Il appartient désormais à la justice de faire toute la lumière sur ce crime épouvantable. En revanche, il est de notre responsabilité, nous, élus et formations politiques, de s'opposer à la violence politique et d'être les garants de la dignité du débat démocratique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR, Dem, HOR et LIOT.*) Cette violence, qu'elle s'exprime verbalement, jusque dans cet hémicycle ou sur les réseaux sociaux, ou qu'elle soit physique, dans les rues, est le symptôme d'un mal qui progresse, d'une brutalité qui s'installe, d'un débat démocratique qui s'abîme. Rien ne justifie jamais la menace, la violence, le meurtre. La démocratie est un combat d'idées, pas un combat de rue. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*) Partout où la violence surgit, chacun doit avoir le courage de la condamner sans détour, sans calcul et sans lâcheté car la République ne tolère ni la violence ni les silences complices. Ce sang versé par la violence est celui d'une blessure infligée à toute la nation qui nous rappelle Clément Méric et Federico Martín Aramburú. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs des groupes EcoS et GDR.*)

Nous n'accepterons jamais les meurtres ni la violence politique, quelle qu'en soit la forme. Je veux le dire avec netteté et être entendue sur tous les bancs : nous n'exonérerons jamais personne, aucune organisation de ses complicités ou de ses complaisances à l'égard des groupuscules violents. Chacun doit en tirer les conclusions dès maintenant. Nous ne tolérerons jamais que l'on meure pour ses idées dans une démocratie. Monsieur le premier ministre, chers collègues, un tel drame est notre affaire à tous et nul ne peut se défausser. Nous opposerons aux marchands de haine et aux semeurs de division ce qu'ils ne pourront jamais briser : la force de l'État de droit, la dignité que nous devons aux victimes et le respect indéfectible de la démocratie.

Au-delà des hommages et des minutes de silence, quelle garantie concrète le gouvernement compte-t-il apporter pour qu'aucun citoyen, militant ou élu ... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice. – Les députés du groupe SOC applaudissent cette dernière.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

M. Gérald Darmanin, garde des sceaux, ministre de la justice. Après M. le premier ministre, je m'associe à vous pour condamner toutes les formes de violence physique, surtout celles qui entraînent la mort et endeuillent tout un pays, endeuillent la démocratie – en même temps qu'une famille, celle de Quentin.

Avec le président Wauquiez, qui nous a appelés à dénoncer ces violences, vous dites qu'il faut le faire avec clarté, qu'elles s'expriment physiquement ou verbalement, dans cet hémicycle, à la télévision ou sur les réseaux sociaux. J'ai une pensée pour ces journalistes de l'AFP que le leader de La France insoumise a pris à partie nominativement, quelques heures après le décès de Quentin, les montrant quasiment du doigt. Les fatwas numériques, je l'ai vu dans bien des affaires quand j'étais ministre de l'intérieur, tuent parfois autant que les fatwas physiques – que chacun s'en souvienne ici. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR, sur plusieurs bancs des groupes EPR et Dem ainsi que sur quelques bancs du groupe LIOT. – M. Jean Moulliere applaudit également.*) Je pense à M. Haziza, une nouvelle fois vilipendé par les dirigeants de La France insoumise après son interview du président de la République – il avait simplement fait son métier de journaliste. Je pense aussi à tous ceux qui arment moralement les tueurs.

D'autres que vous et nous ont dénoncé la violence. Je pense à M. Glucksmann, qui a été très courageux, à M. Guedj, à M. Corbière et à Mme Autain, qui ont dénoncé le fonctionnement interne du parti dont ils étaient adhérents,...

M. Alexis Corbière . Ne me rendez pas cet hommage !

M. Gérald Darmanin, *garde des sceaux*à Mme Delga, à M. Delafosse et à Mme Trautmann, qui ont dénoncé la violence de La France insoumise.

La France insoumise, la Jeune Garde : il y a une violence incontestable. M. Mélenchon disait, le 30 avril 2025, que celle-ci « est une organisation alliée, liée au mouvement insoumis. [...] Ont-ils fait une seule fois fait l'apologie de la violence ? Jamais. » Lors du meeting de Champigny, le 5 juillet 2024, il disait : « J'en parle avec passion, car ce sont mes jeunes camarades. » Le 11 février, la veille de la mort de Quentin, on pouvait lire dans un communiqué de presse du groupe LFI à l'Assemblée nationale : « Nous le disons fièrement, la Jeune Garde est essentielle. »

Mme la présidente. Veuillez conclure, monsieur le ministre.

M. Gérald Darmanin, *garde des sceaux* . La Jeune Garde tue et la France insoumise devrait être condamnée ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR et HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR, Dem et LIOT.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Runel](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1311

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2026